Une brève histoire de

Lézignan-la-Cèbe

D'argent au fairle losangé d'or et d'azur

Les maires de Lézignan

Didier DURAND

Lézignan-la-Cèbe, le 28 novembre 2014,

Sans s'attendrir sur un passé révolu, l'intérêt pour l'histoire des villages est actuellement important et partagé par de nombreux concitoyens.

Nous pensons que l'avenir s'organise mieux lorsque l'on a connaissance des repères qui ont guidé la construction de son environnement, de sa commune et donc de la vie qui s'y est organisée.

C'est un moyen essentiel, particulièrement pour nos jeunes, pour les nouveaux habitants, de leur faciliter l'accès à tous les éléments qui contribuent aujourd'hui à la qualité de vie dans notre localité.

Ce livret a été réalisé par un passionné. Il a consacré beaucoup de temps pour reconstituer l'histoire de notre village et nous raconter les principales étapes de l'évolution de Lézignan la Cèbe.

Merci à son auteur, Mr Didier DURAND.

C'est dans le respect de ce passé Lézignanais, qu'ensemble nous vivrons pleinement notre village et que nous devons imaginer et rendre possible un meilleur avenir.

Bonne lecture à tous.

Rémi BOUYALA

Maire

Lézignan-la-Cèbe, vue générale

L'origine du village :

La présence de pierres taillées découvertes sur le « causse », montre que les premières traces d'occupation du terroir lézignanais datent de plus d'un million d'années.

Plus près de nous, des traces d'occupation datant du IVème ou du III ^{ème} siècle avant notre ère, ont été découvertes sur le plateau de l'Arnède. Trois amphores gréco-italique tardives découvertes aux Bartes, indiquent que ce territoire était occupé au I ^{er} siècle avant J.C. Vers 1850, des tombes gallo-romaines orientées datant du IV ^{ème} siècle ont été découvertes au tènement des «Pouzalens». Il semble donc qu'à l'origine de Lézignan se trouve une villa romaine fondée au Ier ou du II ^{ème} siècle par un nommé Licinius.

Même si des monnaies datant de 696 ont été retrouvées en 1844, on ne sait rien sur le Lézignan du premier millénaire.

Les Bénédictins :

En 1050, un dénommé Rambert lègue une partie du « castrum » de Lézignan aux bénédictins de l'abbaye Saint Sauveur d'Aniane. D'autres biens seront donnés à ces moines tout au long des siècles suivants. Les bénédictins deviennent coseigneur du village.

En 1146, une bulle du pape Eugène III mentionne, pour la première fois, « ecclesiam Sanctae Mariae de Lizignano. ». Jusqu'à la Révolution, l'abbé d'Aniane sera représenté à Lézignan par un prieur.

L'église Sainte Marie de Lézignan

Les Templiers :

En 1177, Pierre de Pézenas lègue aux Templiers tout ce qu'il a au village. Parmi les biens légués se trouvent des moulins grevés d'une dette importante. Après une vingtaine d'années de procédures, les Templiers, qui ne veulent pas des moulins et de la dette, entrent en possession de leur héritage. Entre temps Pierre de Lézignan, sa famille et beaucoup d'autre lézignanais donnent des biens et des droits qui font des Templiers les coseigneurs du village. Leurs successeurs, les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem puis l'ordre de Malte, resteront coseigneurs du village jusqu'à la Révolution. Ce sont les Templiers qui ont fortifié le village vers 1218 et l'ont structuré autour de trois portes dont deux existent encore.

Les restes de remparts au début du XXème siécle

La communauté :

A la fin du XIIIème siècle, le village compte plus de 250 habitants. La communauté est gérée par des consuls ou syndics qui sont élus chaque année par l'université, c'est-à-dire l'ensemble des chefs de famille du village. 93 chefs de famille participent à l'élection de 1318. La même année, une montre (une revue) réunit les 140 habitants âgés de plus de 14 ans en armes. A cette époque, il y a trois consuls à Lézignan, Ce sont eux qui, après de longs procès avec leurs homologues piscénois, fixent, en 1297, les limites de la commune à ce qu'elles sont de nos jours.

La guerre de cent ans :

Avant que cette guerre n'atteigne le village, Charles d'Artois, comte de Pézenas, entre en guerre avec l'abbé d'Aniane. En 1364, il ruine et saccage les maisons et les terres de Lézignan. Il faut une intervention armée du sénéchal de Carcassonne pour mettre fin à cette chevauchée. Les grandes compagnies (en 1368) et les anglais qui ont pris le château de Cabrières, ravagent nos contrées en 1378. Lézignan qui passe de 69 à 47 feux, perd environ 30% de sa population. Les troubles perdurent jusqu'en 1438, année où Montagnac est encore menacé par les routiers.

La porte sud de la ville

Les Guerres de religions :

Vers 1561, Lézignan qui est devenu Lézignan-la-Cèbe au XV ème siècle, est aux mains des protestants qui pillent l'église.

Au début de juillet 1562, le village est assiégé puis repris par les catholiques commandés par le capitaine Crousille. La garnison est passée au fil de l'épée.

Le 20 juillet de la même année, les troupes catholiques du duc de Joyeuse mettent en déroute les protestants, commandés par Beaudiné, dans la plaine de l'Hérault.

Les troubles persistent jusqu'en 1622. Le 27 juin, les huguenots de Villemagne, menés par le capitaine Carlenguas passent prendre tout le bétail. Donne Anthoyne veuve de feu Estienne Figairolles reçoit alors une mousquetade dont elle mourra début juillet.

La famille de Ribes :

L'abbé d'Aniane s'est beaucoup endetté au cours des conflits religieux. En 1582, il vend la seigneurie et les jardins du prieuré de Lézignan à Martin de Ribes, homme de confiance des Montmorency. Les de Ribes seront, avec les successeurs des Templiers, coseigneurs de Lézignan jusqu'à la Révolution.

En 1614, Pierre de Ribes, héritier de Martin, fait construire le château sur l'emplacement des jardins du prieuré. Jean Louis agrandira le château de son père vers 1660. A cette époque les de Ribes mettent la main sur le prieuré : Jean François puis Victor Etienne sont prieurs de Lézignan de 1661 à 1730. Ce sont eux qui feront reconstruire Notre Dame de Lézignan, la vieille église romane qui tombait en ruine.

Le château de Lézignan

Le XVII ème siècle :

Page de garde des registres paroissiaux de 1614

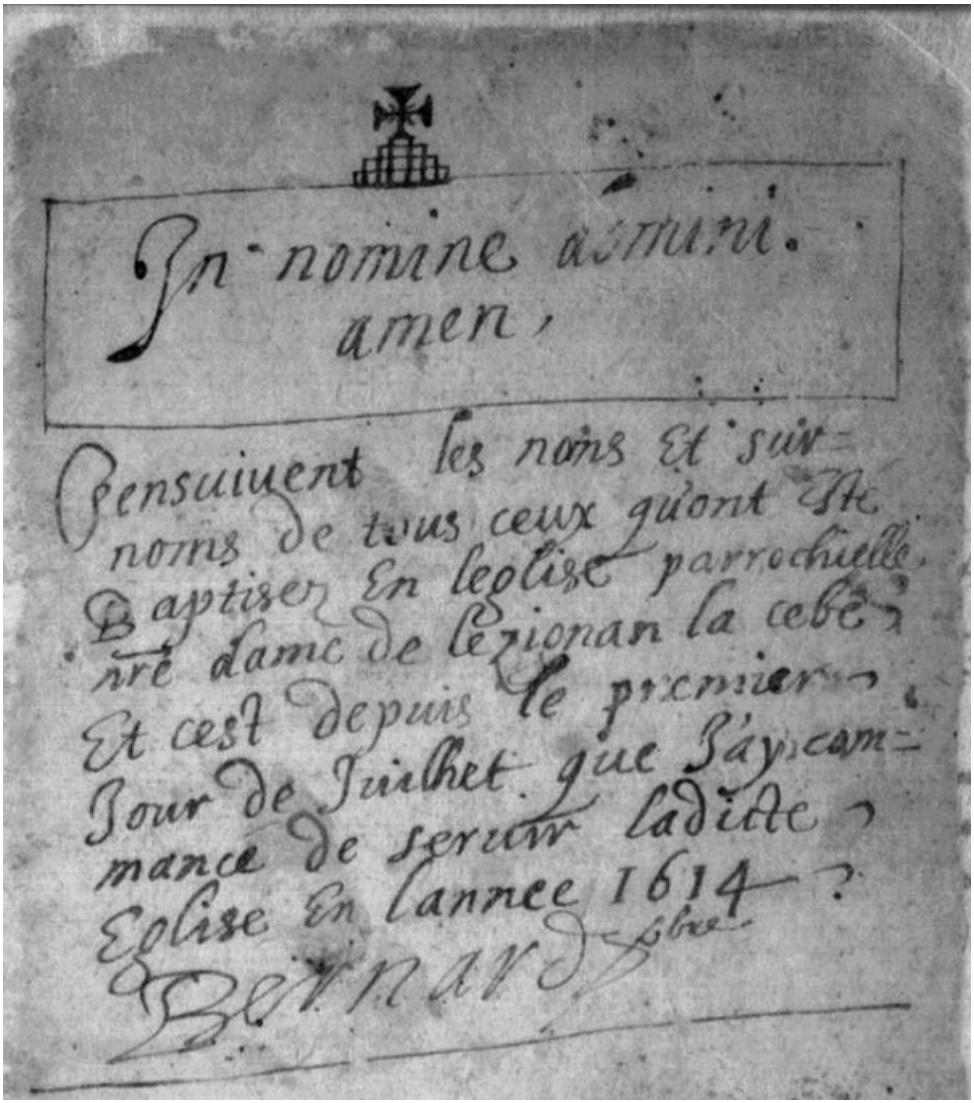
In nomine domini amen,

Ensuiuent les noms et surnoms de tous ceux quont este baptiser en leglise parrochielle nre dame de lezignan la cebe et cest depuis le premier jour de juillet que jay commance de seruir ladite eglise en lannee 1614 ?

BERNAV

A partir de juillet 1614, nous avons des registres paroissiaux qui nous renseignent sur la vie du village. On y trouve les traces d'une épidémie de peste qui, en mai – juin 1631, a poussé les Lézignanais à quitter le village pour éviter la contagion. Après cette épidémie qui a couté la vie à trente cinq villageois, une deuxième épidémie, peut être la rougeole, tue une douzaine de jeunes enfants.

Deux consuls, assistés de dix conseillers politiques, gèrent le village. Pour débattre des questions importantes, les consuls réunissent tous les chefs de famille à la sortie de la messe dominicale. Les représentants des coseigneurs, les bailles et les viguiers, assistent aux débats qui se tiennent au devant de l'église, c'est-à-dire dans le cimetière paroissial.

A Pierre de Ribes, décédé en 1624, succède son fils ainé François qui, comme son père, exerce le métier des armes. C'est la veuve de Pierre, Isabeau de Toiras, dont l'un des frères est Maréchal de France, qui dirige la seigneurie.

Le XVIII ème siècle :

Depuis 1643, Jean Louis de Ribes a succédé à son frère François qui est mort au service du roi. Au début du siècle, il est le coseigneur et maire d'un village d'environ 430 habitants. La majorité d'entre eux sont agriculteurs mais on trouve au village un notaire et tous les artisans nécessaires. L'éducation est confiée à un régent chaperonné par le curé et à des artisans qui forment des apprentis. Chirurgiens, sages-femmes et apothicaires s'occupent de la santé. Pour les cas les plus graves, il est fait appel aux médecins piscénois. Il y a une auberge, sans doute située près du grand chemin.

Cloche fondue en 1694 par Pierre Gor (de Pézenas)

Après Jean Louis de Ribes, son fils Jacques (1703), puis Henry (1719), fils de Jacques, et André (1757), fils légitimé d'Henry sont tour à tour coseigneurs de Lézignan.

En 1766, André de Ribes disparaît en laissant de jeunes héritiers qui mourront sans postérité. Marguerite Rigal, veuve d'André, sera la Dame de Lézignan jusqu'à la Révolution.

Dès 1755, Madeleine Rose de Lauriol-Vissec, une petite fille de Jean Louis de Ribes, vend à Henri de Carrion-Nisas tout ce qu'elle possède dans la seigneurie de Lézignan. Les Carrion-Nisas sont dès lors coseigneurs de Lézignan. Ils deviennent propriétaires du château en 1788, quand Marguerite Rigal vend tous ses droits de propriété à Emerentienne de Lacroix de Candillargues, veuve de Carrion de Nizas. Les d'Ormesson, qui possèdent actuellement le château, sont les héritiers des Carrion de Nisas.

Timbre porté par les pages des registres paroissiaux du XVIIIème siècle.

Chaque feuille était taxée d'un sol.

La Révolution :

Les délégués des Trois Etats se réunissent en mars 1789 à Béziers : Maissonier, curé de Lézignan, représente le clergé, Emerentienne de Lacroix de Candillargues et Marguerite Rigal, la noblesse et messieurs Peret et Negret le tiers état.

En août 1791, Marie Henry François Elisabeth de Carrion d'Espagne de Nisas Paulin, qui a été élu maire de Lézignan-la-Cèbe l'année précédente, épouse Mademoiselle Souveraine Vassal, fille de Jean André, propriétaire des terres ci devant seigneuries de La Fortelle Nesle Ormaux, Richebourg Quetornin et autres lieux. C'est lui qui reçoit, en 1792, le serment prêté par Jean Pierre Maury, le curé de la paroisse.

Le 16 décembre 1792, les cent cinq citoyens actifs de Lézignan sont réunis dans l'église pour élire le maire. Avec 54 voies, Antoine Pailhés est élu. Le maire sortant, qui est devenu Henri Carrion, est conseiller municipal. A la fin du siècle, il part à Paris où l'attend une belle carrière politique (beau frère de Cambacérès, second consul, il sera le président du Tribunat qui poussera à l'établissement de l'Empire), littéraire (deux de ses pièces de théâtre sont jouées au Théâtre Français de la République.) et surtout militaire.

« Il y a bien assez de désordre dans la république sans y mettre davantage » dit le maire. Le conseil général de la commune assure le quotidien (pénurie de grains, aide aux indigents …), gère des conflits entre le curé et les « Amis de la liberté et de l'égalité », et surtout, fait face aux demandes de l'administration (levée et équipement de volontaires, inventaire et réquisition d'armes, chevaux, mulets, charrettes et autres cloches …,).

Le Consulat et l'Empire :

En 1800, Jean Charles Peret est nommé maire de Lézignan par le préfet. Le Concordat a rétabli le culte. Le prêtre, Antoine Lacroix reçoit de la commune un salaire annuel de 500 Francs. En 1808, le conseil municipal juge ce traitement insuffisant et lui accorde 50% d'augmentation.

Marie Henry François de Carrion-Nisas est fait baron d'Empire par Napoléon. Il se battra à Tilsitt, au Portugal, en Espagne. Entre 1810 et 1812 il est chargé d'assurer le ravitaillement des troupes françaises à Barcelone. En 1813, il participe aux batailles de Lutzen et de Bantzen. Cassé pour avoir refusé de faire prisonnier le Colonel Prussien Lutzow venu en parlementaire, il continue à se battre comme simple cavalier. Au bout de quelques jours, sa vaillance le place à nouveau à la tête d'un escadron. Au cours de la campagne de France, il charge trois fois le même jour à la tête de trois escadrons différents.

Quatre lézignanais perdent la vie pendant les campagnes napoléoniennes : André Agussol à Figuéras, Jean Pierre Lacellarié à l'attaque de Castella, Jean Laurent Bailhés à Géner et Antoine Maury à Mayence.

La Restauration :

Carrion-Nisas est nommé Maréchal de Camp et Secrétaire Général du Ministère de la Guerre par Louis XVIII. En 1815, il rejoint l'Empereur à son retour de l'Ile d'Elbe et se bat devant Paris, défendant victorieusement le pont de Sèvres avec 3.000 hommes contre 15.000 Prussiens. Après Waterloo, Louis XVIII ne pardonne pas, il est interdit de séjour à Lézignan qu'il ne regagne que deux ans plus tard et où il décède en 1843.

La conquête de l'Algérie coûte la vie à trois Lézignanais (Pierre Azéma, Pierre Aubenque et André Panis)

En 1837, Lézignan compte 648 habitants, mais seulement 35 qui ont le droit de vote. Avant de choisir six noms dans la liste électorale, l'électeur doit prêter serment de fidélité au Roi des Français, d'obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. Le préfet nommera Jean Jacques Pradier, maire de Lézignan. Dans les années suivantes, les rues du village sont pavées, un pont est construit pour permettre à la route royale de franchir le ruisseau du Caval-Ferrant et de multiples arrêtés sont pris pour assurer la tranquillité publique en interdisant les chants de toutes natures dans les rues et les cafés ou cabarets, c'est-à-dire les manifestations des républicains.

La seconde République :

André de Carrion-Nisas, propriétaire du Château et républicain, est élu en avril 1848 député à l'Assemblée constituante.

Maire depuis octobre 1846, Justin Pradier démissionne en février 1848. Les lézignanais choisissent Amédée Jammes pour présider la commission administrative qui gère la commune. L'élection municipale, au suffrage universel, d'août 1848 confirme ce choix. En juin 1851, Amédée Jammes sera révoqué pour avoir déserté son poste lors d'une épidémie de suette miliaire qui touche 52 habitants mais n'en tue qu'un. Son adjoint Jean Baptiste Pailhés, fait fonction de maire jusqu'au coup d'état de décembre.

Le second empire :

Le timbre de la République
est devenu Impérial.

Il faut toujours payer
mais, il n'y a pas eu
d'augmentation !

En 1851, le village s'oppose au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Les autorités considèrent que par sa conduite dans une insurrection, Jean Baptiste Pailhés est indigne de la confiance de l'autorité. Le conseil municipal qui n'a rien fait pour le maintien de l'ordre public, est dissout. Il est remplacé par une commission de six membres, présidée par Fabre de Cœuret, ancien maire.

Quatorze lézignanais sont traduits en justice, huit sont « transportés » en Algérie. Parmi eux Amédée Jammes, chef de la société secrète qui aurait tenu ses réunions dans l'une des tours du château

Le village se développe. Une maison est achetée pour y placer la mairie et l'école des garçons (1858). Quelques années plus tard, une autre maison, qui deviendra l'école des filles, est acquise.

Le chemin de fer arrive à Lézignan.

Une vingtaine de lézignanais prennent part à la guerre de 1870. Ils participent aux campagnes contre l'Allemagne, mais aussi aux campagnes d'Afrique du Nord. Trois d'entre eux (Pierre Boissié, Jean Pierre Izard et Hippolyte Roch) y laisseront leur vie.

La troisième République :

Le cinq septembre 1870, à 5 heures du soir, la République est proclamée sur la place publique et dans les principaux quartiers du village. Une commission de sept membres, que le citoyen Auguste Labry a accepté de présider, est proclamée par le peuple souverain. En 1871, un « réactionnaire », Théodore Negret est élu maire. Labry qui est le seul élu « républicain » refuse d'installer le nouveau conseil municipal et de rendre les clefs de la mairie.

1871, l'aigle s'est envolé, mais …

La commune ouvre une carrière de basalte pour occuper les sans-emplois et vote de nombreux secours pour aider les victimes de la crise viticole due au phylloxera.

Républicains et réactionnaires s'opposent autour de l'éducation des filles. Il existe au village une école tenue par les religieuses et une école communale laïque. En 1882, le conseil municipal sectionne la liste électorale : les républicains éliront huit conseillers, les réactionnaires quatre. Malgré cette décision, aux élections de 1888, chacune des deux listes a six conseillers. Après trois tours de scrutins, Etienne Dupuy est élu maire avec six voix et au bénéfice de l'âge. Jusqu'en 1892, le fonctionnement du conseil municipal est ubuesque : pas de quorum lors des deux premières convocations, les décisions sont prises par les quelques conseillers présents à la troisième séance.

Au début du XXème siècle, l'électricité et l'eau courant arrivent dans un village dont le nom est définitivement fixé par délibération du conseil municipal : ce sera Lézignan-la-Cèbe (et non Lésignan).

En 1902, le conseil municipal considère que "les congrégations religieuses en général ne sont d'aucune utilité dans un pays démocratique" et lors de la séparation de l'église et de l'état, la commission qui le 31 mars 1906, est chargée d'effectuer l'inventaire des biens à l'église ne rencontrera aucune opposition d'une population majoritairement républicaine. L'école congréganiste libre de jeunes filles tenue par les religieuses de la St Famille n'existe plus. La construction d'une maison d'école pour les jeunes filles est projetée en 1903, mais la grande guerre retardera ce projet.

La crise de 1907 trouble le village. « Vu la misère et la détresse profonde qui étreignent nos populations ouvrières et viticoles », le conseil vote une indemnité de 400 francs en faveur des manifestants nécessiteux.

La Grande Guerre :

Plus de 130 lézignanais furent mobilisés en août 1914, 28 d'entre eux y laisseront la vie.

Edouard Fourestier
Maire de Lézignan-la-Cèbe de 1908 à 1919.

Le maire, Edouard Fourestier, et sept conseillers sont mobilisés. Ils ne sont plus que quatre à siéger au conseil municipal. Les élus règlent les problèmes de logements et de secours aux réfugiés, reclassent les soldats blessés et réformés, transfèrent les crédits prévus pour la fête nationale, qui est supprimée, aux œuvres de guerres.

Le projet de monument aux morts

La construction du monument aux morts est décidée en 1917. Erigé par Jules Cartier, sculpteur à Béziers, il sera terminé en 1922.

Lézignan célèbre l'armistice du 11 novembre 1918. Lors de la fête patriotique, des bombes sont tirées, des fusées lancées et, à la demande d'une partie du public, une retraite aux lanternes vénitiennes a lieu.

Le conseil, considérant le triomphe de la justice et du droit, acclame les armées alliées, envoie un souvenir ému aux morts pour la liberté du Monde. Il vote 2 000 francs de secours aux veuves de guerre et mutilés lézignanais.

L’entre deux guerres :

En 1921, Maximin Fourestier, qui avait succédé à son frère Edouard, démissionne. Sur les douze élus, seuls sept participent à l’élection d’Achille Levère.

Pendant les trois mandats d’Achille Levère l’école des filles et le monument aux morts sont achevés, le Caval-Ferrant, ruisseau qui traverse le village et dont les crues étaient redoutées, est nettoyé et cimenté, le bassin de l’eau est construit pour améliorer la distribution de l’eau potable, un réseau d’égout est créé, ainsi qu’un bassin de décantation qui recueille les eaux usées.

Achille Levère
Maire de Lézignan-la-Cèbe de 1921 à 1935.

En 1935, Paul Saignes élu maire. Deux ans plus tard, pour faire face à la montée du chômage, le conseil municipal décide de louer une partie de la carrière communale à un entrepreneur qui occupera les sans emplois.

En janvier 1939, un projet d’aménagement d’un foyer des campagnes et d’une nouvelle mairie est envisagé. La guerre ne permettra pas sa réalisation.

Lézignan compte 967 habitants quand Alban Déjean, adjoint, remplace le maire décédé.

En mai 1940, pour faire face au surcroît de travail causé par l'hébergement des réfugiés, une aide-secrétaire est embauchée. Une garde civique armée de fusils de plusieurs calibres est crée. Il faut que le conseil trouve les munitions nécessaires en cas d'atterrissage de parachutistes ennemis.

Ce conseil municipal sera dissout en octobre 1941.

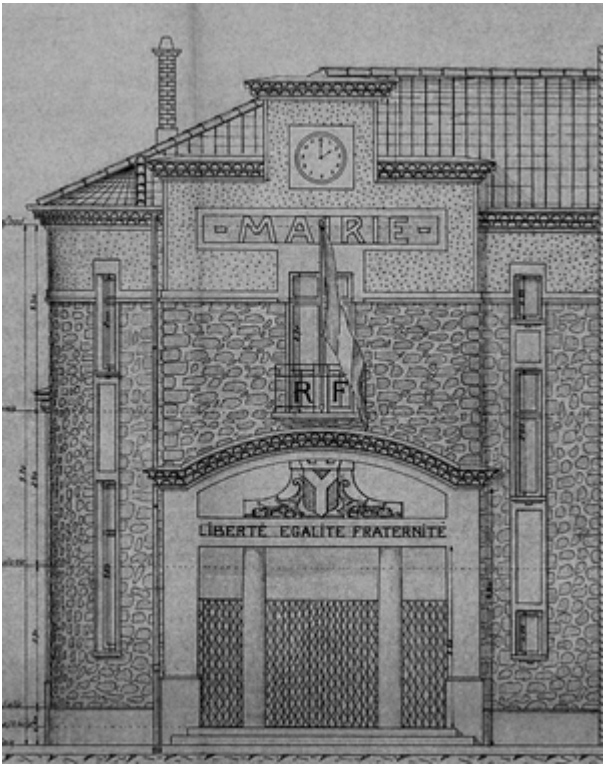

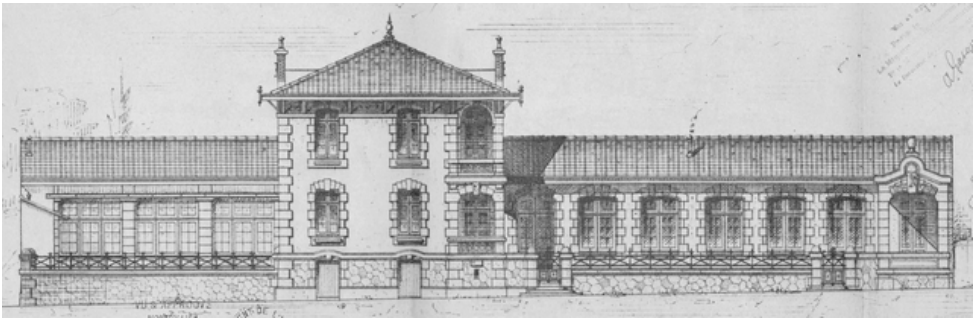

Projet d'école des filles et de garderie.

La seconde guerre mondiale :

Une délégation spéciale, présidée par Raymond Jany, est habilitée à prendre les mêmes décisions que le conseil municipal. En novembre 1941, la délégation vote l'achat d'un fanion pour la légion des combattants de la commune et demande à l'état de subventionner le projet d'aménagement d'une mairie. La somme de 500 francs est allouée à la confection de colis de Noël pour nos prisonniers de guerre et 400 Francs sont alloués pour la fête de l'arbre de Noël du Maréchal.

La directrice de la garderie enfantine reçoit une prime mensuelle pour le travail supplémentaire du à la préparation des repas d'entraide aux enfants sous-alimentés de la commune (février 1942) et la caisse des Ecoles est crée pour faciliter la fréquentation des classes par des récompenses, sous formes de livres utiles et de livrets de caisse d'épargne, aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés. Ces secours consistent en des dons de livres ou fournitures qu'ils ne pourraient se procurer ou en la distribution de vêtements et de chaussures. Pendant l'hiver des aliments chauds leur seront distribués. En septembre 1943, le garde champêtre qui doit distribuer des convocations, bons ou tickets, reçoit une indemnité pour l'entretien de son vélo.

Deux lézignanais perdent la vie lors de ce conflit : Emile Jouillé, tué au maquis en août 1944 et Jean Cabrol, mort en captivité en juillet 1945.

Les temps modernes :

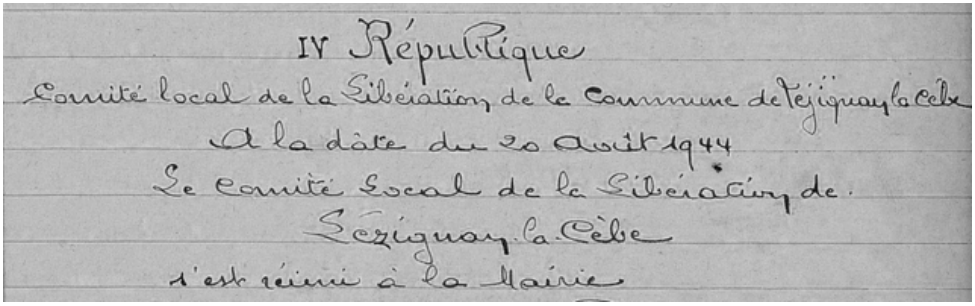
IV République
Comité local de la Libération de la Commune de Lézignan la Cèbe
A la date du 20 Août 1944
Le Comité Local de la Libération de
Lézignan la Cèbe
s'est réuni à la Mairie

En août 1944, le Groupe de F.F.I. de la Résistance de Lézignan la Cèbe, réuni à la mairie, accepte la démission de la délégation spéciale. La nouvelle délégation spéciale, présidée par Maurice Rouanet, adhère au Comité Départemental de Ravitaillement nouvellement créé et lui octroie, en janvier 1945, une contribution de 20 000 francs. En mai 1945, 3 000 francs sont votés pour la fête de l'Armistice.

Le conflit Indochinois, coute la vie à deux jeunes Lézignanais : Georges Chevalier (1948) et Pierre-Louis Souyris (1953)

Le 19 mai 1945, Etienne Costa devient maire, réélu 5 fois, il le restera jusqu’en 1971.

On lui doit la création d'une salle du peuple, l’installation de bains-douches et l’aménagement d'une mairie « répondant aux besoins élémentaires d'une municipalité ». Initié en 1952, ces réalisations seront inaugurées en 1959.

En décembre 1968, la construction d'une chaussée entièrement nouvelle, le Chemin de Caux, est décidée.

Le 14 mars 1971, Jean Louis Pagès est élu maire, il le restera pendant six mandats, c'est-à-dire jusqu’en mars 2008.

Parmi les nombreuses réalisations de cette période, on peut retenir la création, en janvier 1972, de gîtes ruraux et de l’extension du Foyer Rural, en lieu et place de l’ancien

L'Esplanade et la Salle polyvalente

presbytère, la «maison du Prieur», qui s'était écroulée lors de sa rénovation, et en novembre 1991, la création d'une esplanade qui, cinq ans plus tard, sera complétée par l'aménagement d'une salle polyvalente et des ateliers municipaux.

L'école des filles et la garderie sont devenues école maternelle, l'école primaire occupe de nouveaux locaux. Le groupe scolaire « La salsepareille » est inauguré en février 2005.

Avec 712 habitants, la population Lézignanaise de 1975 était retombée au niveau du siècle précédent. La création de nombreux lotissements agrandit le village qui, en 2007, compte 1 223 habitants.

Le 14 mars 2008, Jean Noël Landry est élu maire. La commune adhère au réseau intercommunal des médiathèques et, après acquisition, la médiathèque s'installe dans l'ancienne école des garçons. Le groupe scolaire est agrandi, l'entrée nord du village est aménagée et un nouveau réservoir d'eau est réalisé.

Remi Bouyala lui succède le 30 mars 2014.

***

« La salsepareille »

Les maires de Lézignan

(de la Révolution jusqu'à nos jours)

La date de la première élection n'est pas connue. Le maire est élu au suffrage direct pour deux ans et rééligibles. Seuls les citoyens actifs, contribuables qui payent, au moins, trois journées de travail, votent (ils étaient 105 en 1792, réunis dans l'église).

Pour être éligible, il faut payer, au moins, dix journées de travail.

décembre 1790	Marie Henry François de CARRION de NISAS
16 décembre 1792	Antoine PAILHÉS

La commune élit un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale.

2 octobre 1795	Jean Charles PERET
13 novembre 1795	Jacques COUDON
22 septembre 1796	François BLANC
22 septembre 1797	Jean Jacques PERET
22 septembre 1798	Jean Laurent LAPORTE
23 septembre 1799	Jean Laurent LAPORTE

Le maire est nommé par le préfet. Il est chargé, seul, de l'administration de la commune. Les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

25 juin 1800	Jean Charles PERET
31 juillet 1813	Jean Laurent LAPORTE

Le maire est nommé par le préfet
Les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

27 septembre1830	Pierre Antoine FABRE de COEURET
juin 1836	Jean Jacques Marcel PRADIER, maire par intérim
15 juin 1837	Jean Jacques Marcel PRADIER
8 août 1840	Jean Pierre NEGRET, maire provisoire
17 décembre 1840	Jean Jacques Marcel PRADIER
octobre 1841	Jean Pierre Noël LAPORTE, maire provisoire
novembre 1841	Jean Pierre Noël LAPORTE
29 octobre1846	Jean Louis Justin PRADIER
7 février1848	Amédée JAMMES, président de la commission administrative

Le maire est élu par le conseil municipal

14 août 1848	Amédée JAMMES
2 juin 1851	Jean Baptiste PAILHÉS
19 décembre 1851	Pierre Antoine FABRE de COEURET, président de la commission
16 mars 1852	Jean Baptiste REY, président de la commission

Le maire est nommé par le préfet.

29 août 1852	Jean Baptiste REY
11 décembre 1854	André Théodore NEGRET, maire provisoire
juin 1855	André Théodore NEGRET
5 septembre1870	Auguste LABRY, président de la commission

Le maire est élu par le conseil municipal.

30 avril 1871	André COLOMBIÉ, maire provisoire
15 juin 1871	Théodore NEGRET
29 novembre 1874	Théodore NEGRET
10 août 1875	Fulcrand IZARD, adjoint faisant fonction de maire
8 février 1876	Fulcrand IZARD
6 janvier 1878	Eugène SAIGNES
9 janvier 1881	Eugène SAIGNES
5 août 1883	Georges LAGRIFOUL

Le maire est élu par le conseil municipal pour quatre ans.

4 mai 1884	Fulcrand JOULIÉ
20 mai 1888	Etienne DUPUY
15 mai 1892	Fulcrand FOURESTIER
8 mai 1908	Edouard FOURESTIER
4 août 1914	Justinien SAIGNES, adjoint faisant fonction de maire
1er août 1918	Siméon AUBENQUE, conseiller faisant fonction de maire
1er janvier 1919	Edouard FOURESTIER
10 décembre 1919	Maximin FOURESTIER
23 juin 1921	Achille LEVÈRE

Le maire est élu par le conseil municipal pour six ans.

11 mai 1935	Paul SAIGNES
15 avril 1940	Alban DEJEAN, adjoint faisant fonction de maire

Le président de la commission spéciale est nommé par le préfet.

5 septembre 1941	Raymond JANY, président de la commission spéciale
23 novembre 1944	Maurice ROUANET, président de la commission spéciale

Le maire est élu par le conseil municipal pour six ans.

19 mai 1945	Etienne COSTA

Le 3 mai 1953, Marie Thérése Barbé est la première femme élue conseillère municipale.

14 mars 1971	Jean Louis PAGÉS
14 mars 2008	Jean Noël LANDRY
30 mars 2014	Rémi BOUYALA

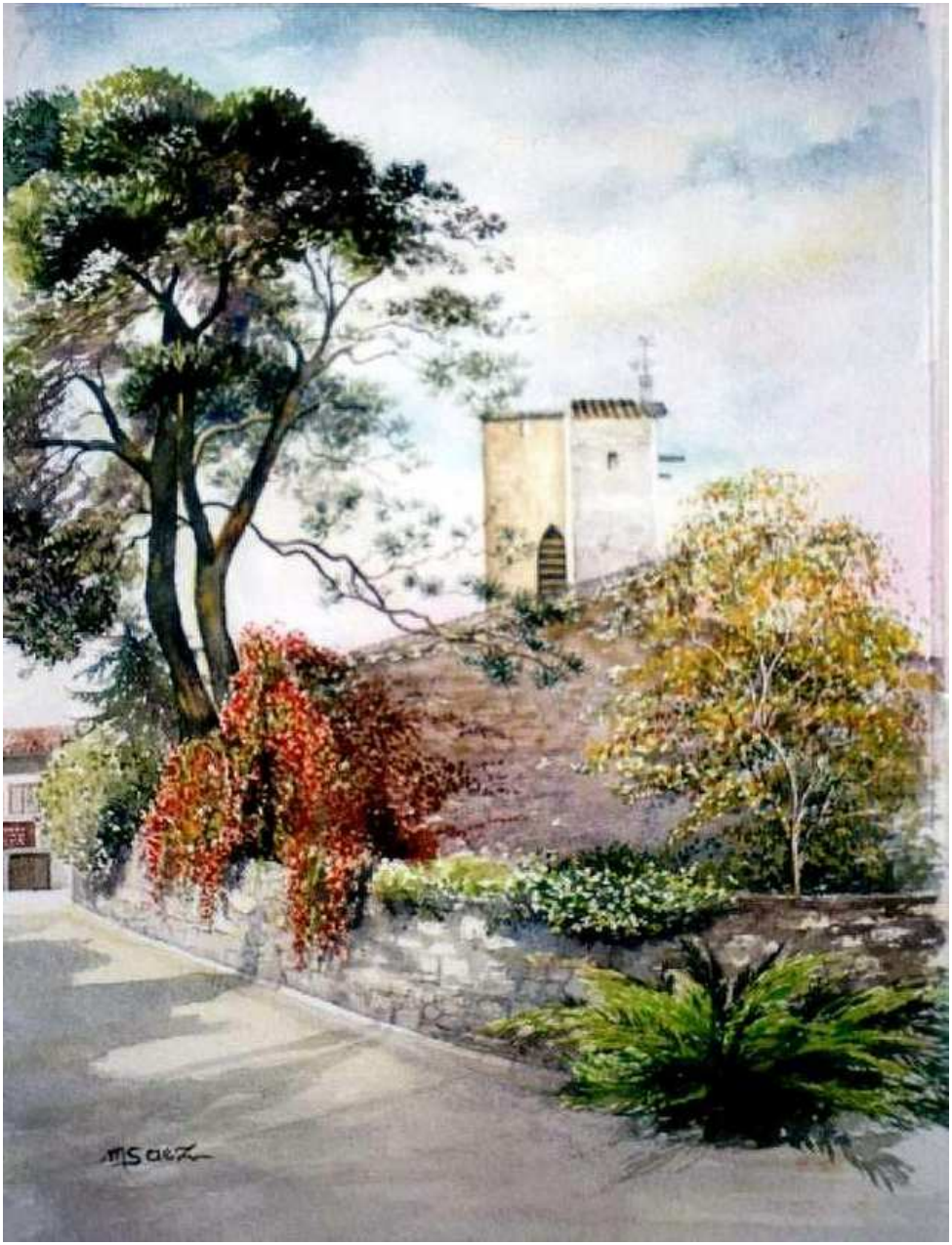

Aquarelle de Monique Saez